

Enquête publique sur l'installation **IPHI** du CEA Saclay,

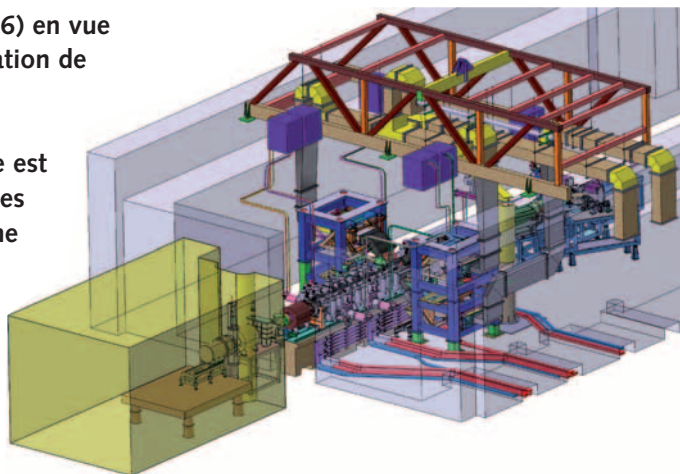
*accélérateur de recherche et développement destiné à produire
un faisceau continu de protons*

Votre avis est important

Venez vous exprimer du 13 avril au 17 mai 2006

Cette enquête publique est lancée
par la Préfecture de l'Essonne
(arrêté n° 2006-PREF.DCI 3/BE
0047 du 8 mars 2006) en vue
d'autoriser l'exploitation de
l'installation IPHI.

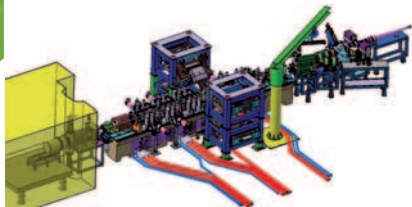
Le dossier d'enquête est
confié par la CLI à des
associations pour une
analyse remise au
commissaire-
enquêteur.



- Le pôle "Formation, Information, Gouvernance" de la CLI, présidé par M. SZYMKOWIAK, maire de Saclay, M. PASQUIER de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et Mme LOEBER de l'association Essonne Nature Environnement, vous informe de cette enquête publique et vous invite à donner votre avis.

L'installation IPHI (Injecteur de Protons Haute Intensité), dont l'objectif est de concevoir une nouvelle génération d'accélérateurs, comporte trois équipements entrant dans le régime des ICPE (Installation classées pour la protection de l'environnement) :

- l'accélérateur IPHI (ICPE radioactive autorisée),
- une station de réfrigération/compression (ICPE non radioactive déclarée),
- une station de refroidissement [tour aéroréfrigérante] (ICPE non radioactive autorisée).



Représentation 3D de l'accélérateur



Station de réfrigération/compression



Station de refroidissement

Comment participer à l'enquête publique :

- Dates : du **13 avril 2006 au 17 mai 2006 inclus**.
- Commissaire enquêteur : M. Yves GUIBERT.
- En vous rendant dans les mairies de Saint-Aubin, Saclay, Gif-sur-Yvette, Villiers-le-Bâcle, Bures-sur-Yvette, Orsay et Vauhallan dans le département de l'Essonne, et Châteaufort, Jouy-en-Josas, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Toussus-le-Noble et Magny-les-Hameaux dans le département des Yvelines (aux heures d'ouverture des bureaux) pour consulter le dossier d'enquête publique comprenant :
 - un dossier technique et son résumé non technique,
 - une plaquette d'information élaborée par le CEA Saclay.
- En consignnant, à partir de ces documents, vos remarques éventuelles dans le registre prévu à cet effet disponible en mairie de Saint-Aubin (aux heures d'ouverture des bureaux).
- Vous pouvez également rencontrer le Commissaire Enquêteur, M. Yves GUIBERT, en mairie de Saint-Aubin :
 - vendredi 14 avril 2006 de 15 h 00 à 18 h 00
 - mercredi 26 avril 2006 de 15 h 00 à 18 h 00
 - samedi 6 mai 2006 de 9 h 30 à 12 h 30
 - jeudi 11 mai 2006 de 15 h 00 à 18 h 00
 - mercredi 17 mai 2006 de 15 h 00 à 18 h 00

Missions de la CLI : Information de la population, des élus, et de toute personne concernée et intéressée par les activités du CEA Saclay. Suivi de leur impact sur l'environnement, la santé des populations, l'économie locale.

CEA : Commissariat à l'Energie Atomique.

• Pour toute information sur la CLI, contacter la Direction de l'Environnement du Conseil général de l'Essonne
Tél : 01 60 91 96 93

• Pour toute information sur le CEA Saclay, contacter la Direction du CEA Saclay
Tél : 01 69 08 57 66